Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 056-215601907-20260622-2026_06_03A-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Morbihan

Arrondissement de
Pontivy

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SIVU Rohan Reguiny

Séance du 18/06/2026

Date de la convocation
01/06/2026

Date d'affichage

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 14 En exercice : 13 Votants : 13

A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Réf	2026_06_03a

L' an 2026 et le 18 Juin à 18 heures 30 minutes, le Comité Syndical du SIVU Rohan Réguiny, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président,

Présents : M. AUDO Daniel, M. GUILLOT Jean, M. BOULVAIS Sébastien, M. BERNARD Elouan, Mme MOIZIARD Paola, M. BOVANI Luc, M. LE BRIS Stéphane, M. JOSSO Cédric, M. CHARLES Anthony, M. JOUANNO Christophe, M. BRAGEUL Valentin, Mme GUEGAN Manon, Mme LE GARREC Julie

Absent(s) : M. NIKOLOVSKI Jordan

Objet de la délibération : Indemnité à la secrétaire en charge de la gestion du SIVU

Mme Gwénola LE MEUR, agent à la mairie de Réguiny, assure la gestion administrative et financière du SIVU.
A ce titre, le Président propose de lui verser une indemnité de fonction d'un montant forfaitaire de 1 500 € brut annuel.
Cette indemnité lui sera versée annuellement en décembre de chaque année.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide :

- De verser une indemnité de fonction de 1 500 € brut à Mme Gwénola LE MEUR en décembre de chaque année
- Que les crédits budgétaires nécessaires au versement de cette indemnité sont inscrits au budget.

Pour copie conforme.

Le Président,

Acte rendu executoire après dépôt en Sous préfecture de Pontivy le :

Et publication du :